

Selon un relevé effectué par LE SOLEIL

Un automobiliste sur 4 allume ses phares en plein jour

Si l'on en croit un relevé effectué par LE SOLEIL à Sainte-Foy, la semaine dernière, un peu plus du quart des automobilistes québécois conduisent avec des phares allumés durant la journée.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Si vous vous postez à la sortie du pont Pierre-Laporte, le long du boulevard Laurier ou de la rue Hochelaga à Sainte-Foy, vous constaterez qu'un peu plus d'un véhicule sur quatre, soit 26,9 %, circule les phares allumés en plein jour.

Le relevé effectué par LE SOLEIL s'est poursuivi mardi dernier, de 12 h 45 à 14 h, au moment où les conditions ensoleillées alternaient avec des passages nuageux. La chaussée était dégagée. Il faisait froid. Brrrrr!

Pourquoi en plein jour? Pour être certain de ne compter que des automobilistes qui allumaient les phares de leur véhicule pour circuler normalement le jour, la circulation au lever du jour ou à la brunante nécessitant l'utilisation généralisée des phares comme dans les conditions particulières de brume, de neige ou de poudre.

Le relevé effectué par LE SOLEIL n'a pas la prétention d'être scientifique. Notre démarche consistait à compter systématiquement tous les véhicules qui venaient selon qu'ils avaient ou non leurs phares allumés. Lorsque la circulation était trop dense, nous nous limitons à comptabiliser le nombre de véhicules sur une ou deux voies.

Circulation interurbaine

Si l'on en croit ce relevé, 26,9 % des 844 véhicules répertoriés cir-

culaient phares allumés mais cette proportion augmentait à 29,3 et 30,6 % lorsque les automobilistes provenaient surtout des grands boulevards interurbains ou du pont Pierre-Laporte comparative- ment à 24,2 et 25,1 % lorsque la

circulation se faisait plus « locale ».

Ainsi, constate-t-on une légère augmentation de l'utilisation des phares de jour lorsque l'on circule sur les grands boulevards, en provenance ou en direction de l'exté-

rieur alors qu'on se donnerait moins la peine d'allumer ses phares lorsque l'on se dirige vers les centres commerciaux ou le centre-ville.

L'exemple le plus éloquent a pu être observé à l'angle de la rue de Lavigerie et du boulevard Laurier, face à l'Auberge des Gouverneurs à Sainte-Foy. Si la circulation provenait de l'est et se dirigeait vers l'ouest, provenant donc des centres commerciaux ou du centre-ville, 25,1 % des automobilistes allumaient leurs phares, alors que s'ils provenaient de l'ouest et se dirigeaient vers l'est, provenant donc du pont ou des boulevards Henri-IV et Duplessis, 30,6 % d'entre eux les allumaient.

Pour vérifier si ce comportement se confirmait ailleurs, nous avons effectué un relevé à la sortie boulevard Laurier de la voie d'accès du pont Pierre-Laporte, là où débute le boulevard Henri-IV, et 29,3 % des véhicules avaient leurs phares allumés comparativement à 24,2 % sur le boulevard Hochelaga, entre deux entrées/sorties du centre commercial Place Laurier.

Tous les véhicules automobiles ont été répertoriés, ce qui comprenait camions légers et lourds ainsi que les autobus. Notons que plus de la moitié des autobus et environ un camion sur deux circulaient les phares allumés, ce qui n'est pas le cas des petits camions et camionnettes qui se comportent davantage comme des automobiles.



Les phares sont davantage utilisés le jour sur les grandes artères de la périphérie et sur les ponts de Québec.

« Je ne l'avais pas vu... »

Les phares réduisent de 10 % les accidents le jour

Voir et être vu. Dans beaucoup d'accidents, des automobilistes avouent qu'ils auraient pu éviter la collision : « Je ne l'avais pas vu ! », disent-ils souvent.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Trop d'automobilistes avouent, au sortir d'un accident, qu'ils n'avaient pas vu venir l'autre véhicule ou qu'ils l'ont vu trop tard.

Selon l'Association des ophtalmologistes, 90 % des décisions des automobilistes sont directement reliées à ce qu'ils voient. Leur champ visuel leur permet de fixer des objets avec beaucoup de précision, mais leur vision périphérique est surtout attirée par les contrastes : un véhicule qui circule phares allumés a beaucoup

plus de chances d'être vu rapidement, peu importe le décor qu'un véhicule de couleur contrastante qui n'est pas toujours devant un décor faisant contraste.

Quant à la Régie d'assurance automobile, elle estime que près de 50 % des accidents de la route sont le résultat d'une mauvaise perception de la part d'un des conducteurs concernés.

« La conduite avec phares allumés en tout temps pourrait réduire de plus de 10 % les accidents se produisant le jour », affirme Pierre Tessier de la RAAQ.

En 1988, plus de 90 000 accidents sont survenus entre 8 h et 16 h, en plein jour. « De novembre à mars, les trois couleurs dominantes dans le paysage sont le gris, le gris et encore le gris. Si on circule sur une route à deux voies, notre véhicule est plus facilement repérable pour la circulation inverse. Le véhicule paraît plus proche, il est plus facile d'évaluer correctement sa vitesse, pour savoir si on a le temps de dépasser, par exemple », ajoute M. Tessier, de la Régie.

De même, sur une autoroute ou un grand boulevard, un véhicule qui roule phares allumés est plus facilement visible dans le rétroviseur, ce qui permet de le voir lorsqu'il change de voie ou double un autre véhicule.

En Scandinavie, où la Suède, la Finlande et la Norvège ont adopté diverses lois portant sur l'utilisation des phares de jour, on a constaté, statistiques formelles à l'appui, une diminution de 20 % du nombre des accidents de la route. En fait, ce sont les piétons et les cyclistes qui ont profité le plus de ces nouvelles dispositions car ils voyaient mieux venir les véhicules.

Le Canada disposerait de conditions climatiques et de luminosité équivalentes aux pays scandinaves, constate Environnement Canada. D'où la conviction de Transports Canada que l'on pourrait réduire d'autant le nombre de nos accidents si tous les automobilistes canadiens circulaient phares allumés.

« Si tous les automobilistes circulaient au Québec avec les phares allumés, on pourrait diminuer de 10 000 le nombre d'accidents et épargner 30 vies humaines à chaque année, et éviter des blessures à 2500 personnes sans compter une économie de 50 millions \$ en frais médicaux et dommages matériels... ça vaut la peine », conclut M. Tessier.

« Ne laissez pas la crainte d'une batterie à plat vous empêcher d'allumer vos phares le jour : appelez un autocollant de couleur vive sur votre clef ou sur le tableau de bord, installez-vous un avertisseur sonore ou un système permettant d'allumer et d'éteindre automatiquement vos phares », suggère-t-il enfin.

Autres détails en pages B-2 et B-3



Pour un achat ou une location **SACHEZ QUE:** *Quels que soient le prix ou les conditions que l'on vous fasse ailleurs Nous pouvons toujours vous en faire de meilleurs ET C'EST VRAI!!!*

FORD F-150 1990 unité #0F621

LOCATION 270⁴³\$* par mois
48 mois
ACHAT ou **14 899\$***

TRANSPORT, PRÉPARATION INCLUS

TRES BIEN ÉQUIPÉ, TEL QUE:

- Boîte de 8
- Moteur 5 cyl. 4.9 litres EFI
- Servodirection
- Servochoc avec ABS à l'avant
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Sièges en tissu
- Pare-chocs marchepied arrière
- Grille chromée
- Doublure de pavillon
- Groupe commodité
- Groupe éclairage
- Régulateur de vitesse
- Volant inclinable
- Radio AM/FM cassette
- Enjoliveurs de roues sport
- Chauffe-moteur
- 5 pneus radiaux 4 saisons

BRONCO II XL 1990 unité #OB156

LOCATION 332⁶⁰\$* par mois
48 mois
ACHAT ou **17 250\$***

TRANSPORT, PRÉPARATION INCLUS

TRES BIEN ÉQUIPÉ, TEL QUE:

- Moteur V-6 2.9 litres EFI
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Servodirection
- Servochoc avec ABS à l'arrière
- Vitres unidirectionnelles
- Pneus radiaux 4 saisons lettrés
- Roues en aluminium
- Dégivreur arrière électrique
- Essuie-glaces intermittents
- Radio AM/FM cassette
- Chauffe-moteur
- Siège capitaine tissu avec console

TOPAZ unité #4053 L 4 portes 1990

LOCATION 215⁰⁵\$* par mois
48 mois
ACHAT ou **12 495\$***

TRANSPORT, PRÉPARATION INCLUS

BIEN ÉQUIPÉE, TEL QUE:

- Moteur 2.3 litres à injection
- Transmission automatique
- Radio AM/FM stéréo
- Chauffe-moteur
- 2 miroirs extérieurs électriques
- Pneus radiaux 4 saisons
- Etc...

FESTIVA 1989 unité #3449

LOCATION 129¹⁰\$* par mois
48 mois
ACHAT ou **8 320\$***

TRANSPORT, PRÉPARATION INCLUS

TRES BIEN ÉQUIPÉE

* Comptant de 2 000 \$ ou valeur d'échange équivalente
Certains équipements illustrés peuvent différer

VOTRE GARANTIE DE SATISFACTION
43 ans à votre service.

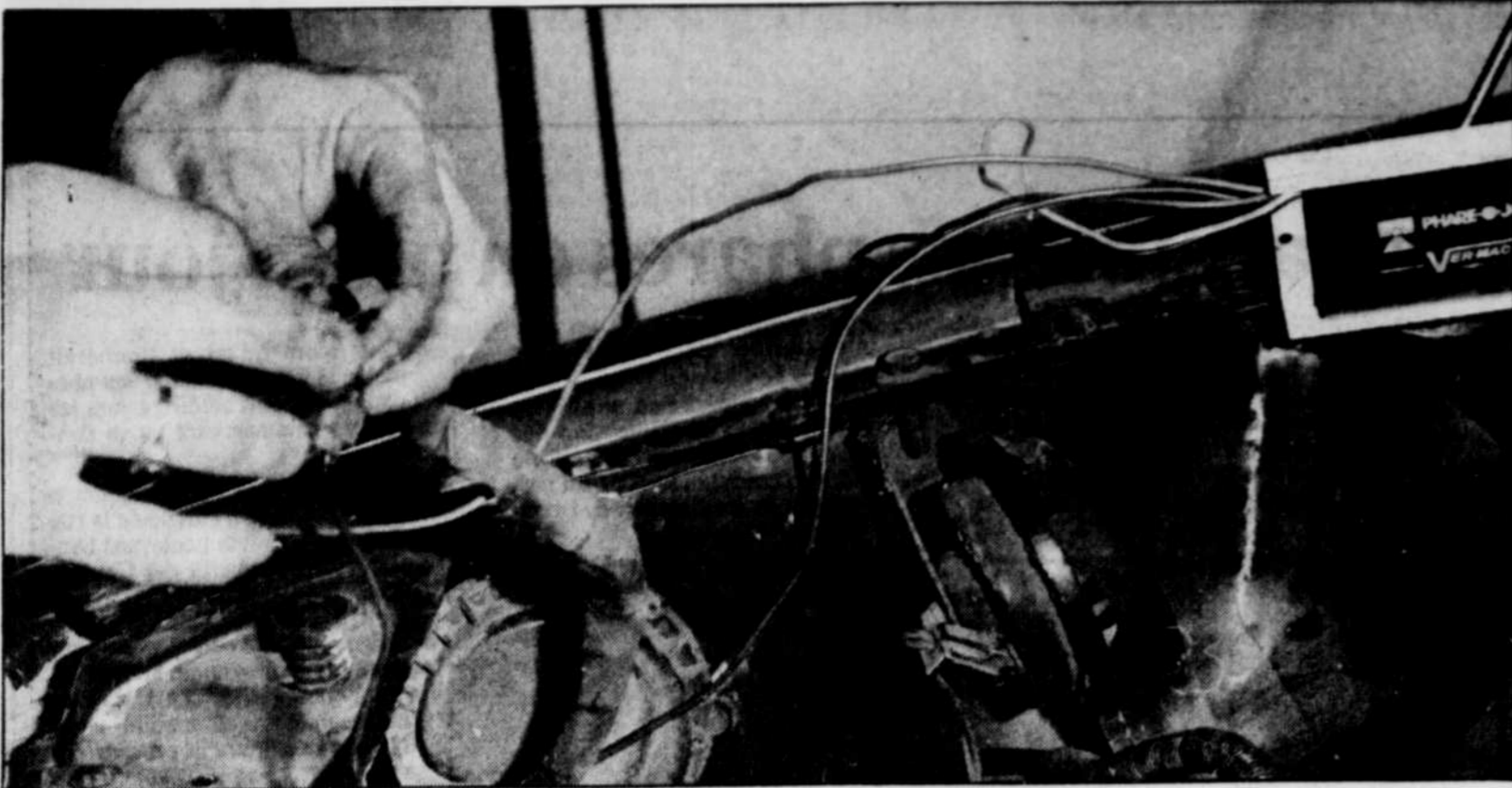
Montcalm Automobiles Inc.
"VOTRE GARAGE DE CONFIANCE"
VENTE-LOCATION



* SE TERMINE LE 30 NOVEMBRE 89 INCLUSIVEMENT

3 FESTIVA 1989 DISPONIBLES

901, 1re Avenue, Limoilou, Québec — 529-2131



Dans les ateliers spécialisés, on peut faire installer de tels dispositifs à des coûts variant entre 50 \$ et 60 \$. Ici, chez G. Lebeau, l'appareil Phare-o-jour se fixe près de la batterie et relie les fils des phares, réduisant l'intensité des feux de croisement à 50 % lorsqu'ils sont utilisés comme feux de jour. Ils s'éteignent automatiquement deux ou trois secondes après la fermeture de la clef de contact.

Rouler les phares allumés coûte entre 3 \$ et 40 \$ par an

Il est relativement peu coûteux de rouler phares allumés ou de faire installer un dispositif de feux de jour.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Il peut en coûter de 3 \$ à 40 \$ par an pour rouler phares allumés en plein jour en usure prématurée des phares et en consommation supplémentaire d'essence, révèle Transports Canada dans une étude effectuée en janvier dernier.

Si on utilise des phares à intensité réduite, comme on en trouve communément sur les nouveaux modèles 1990 vendus au Canada (General Motors par exemple), la dépense supplémentaire en essence peut se chiffrer entre 3 \$ et 15 \$, car ils fonctionnent à une fraction seulement de l'intensité normale des phares de croisement. Leur durée de vie serait ainsi prolongée au-delà de la vie utile du véhicule et la consommation accrue de carburant oscillerait entre 0,07 et 0,22 litre d'essence aux 100 km.

Par contre, si on utilise les phares de croisement (basses) comme phares de jour, le coût du remplacement prématuré des ampoules et la consommation accrue d'essence générée par la dépense accrue d'électricité pourrait atteindre 40 \$ par an selon les utilisateurs.

Le calcul est simple à faire: Transports Canada estime à 0,46 litre/100 km la dépense de carburant nécessaire à l'utilisation des phares de croisement. A 0,60 \$ du litre, cela signifie 27 cents de plus pour parcourir 100 km, une dépense infime pour rouler en sécurité, une dépense d'à peine un dollar lorsque l'on fait le plein d'essence lors d'un trajet effectué de jour.

« Nous estimons que cela peut représenter de 42 \$ à 250 \$ environ durant la vie utile d'un véhicule », de dire un porte-parole de la Régie d'assurance automobile du Québec.

Modèles 1990

Quant à l'installation d'origine effectuée par les manufacturiers automobiles, Transports Canada évalue qu'elle leur coûte de 10 \$ à 30 \$ selon les systèmes choisis, ce qui pourrait occasionner une dépense cachée de 20 \$ à 50 \$ pour les automobilistes lors de l'achat de leur voiture neuve.

Magasins d'accessoires

Les automobilistes qui ne disposent pas de tels systèmes sur leur véhicule peuvent faire installer divers types de dispositifs à des coûts variant de 50 \$ à 120 \$

auprès de firmes telles G. Lebeau, Canadian Tire, etc.

Ces dispositifs se vendent de 24 \$ à 29,95 \$ dans le cas d'appareils qui allument et éteignent les phares de croisement en ouvrant ou fermant la clef de contact (si non avec un délai de trois secondes) et nécessitent de 30 à 45 minutes d'installation, ce qui totaliserait des frais variant entre 50 \$ et 60 \$ sur ce type d'appareils. Certains d'entre eux sont à intensité réduite, ce qui est appréciable pour réduire les coûts d'utilisation.

Si on opte pour un modèle de feux de jour spécifique avec

phares à intensité réduite qu'on installe au-dessus ou en dessous du pare-chocs avant, il faut compter environ 65 \$ pour l'achat de cet équipement et environ 40 \$ pour l'installation.

« Les automobilistes peuvent installer ces systèmes eux-mêmes facilement », affirment des porte-parole de la Régie et un propriétaire associé Canadian Tire: ils insistent toutefois pour que ces systèmes soient approuvés par l'Association canadienne de normalisation. On serait donc bien avisé de rechercher le sceau CSA sur les emballages avant d'acheter un tel dispositif.



FORD MUSTANG 1989

unité
9-3082 9-3026
TRANSMISSION MANUELLE
5 VITESSES



199\$ PAR MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

FORD TEMPO 1990

unité
0-1017 0-1022 0-1030
4 PORTES
TRANSMISSION AUTOMATIQUE



205\$ PAR MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

CAMION F150 AVENTURIER 1990

unité
0-8005 0-8006
TRANSMISSION AUTOMATIQUE



299\$ PAR MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



1350, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy 687-3566

En RDA, la moitié du parc de 3,5 millions de voitures ne roule pas faute de pièces

BERLIN-EST — En RDA, les voitures souffrent d'un double mal: elles sont à la fois désuètes et très en retard par rapport à la technologie occidentale, mais en plus leurs propriétaires ont toutes les peines à les entretenir faute de pièces détachées, selon les observateurs.

par EMMANUEL IMATTE
de l'Agence France Presse

Dans son numéro de jeudi, l'organe des syndicats *Tribune* indique qu'il y a 3,5 millions de voitures immatriculées en RDA mais que la moitié du parc est immobilisé, faute de pièces détachées.

Les Allemands de l'Est, et surtout les Berlinois qui voient passer tous les jours dans leurs rues les grosses limousines occidentales, savent dans quel état se trouve leur parc automobile et ont affublé la production nationale, les Trabant et les Wartburg, de noms particulièrement évocateurs: « carton de course », « auxiliaire

de la marche », « bidule roulant » ou encore « caisse de tôles ».

Le journal indique encore que la production automobile des autres pays socialistes (Tchécoslovaquie/Skoda, URSS/Lada, Roumanie/Dacia et Pologne/Polski) ne représente pas une solution de rechange, car les problèmes de distribution des pièces détachées sont encore plus aigus que ceux de la production « made in GDR ».

Parmi les solutions avancées par le journal, figurent l'amélioration du salaire des contremaîtres dans les entreprises automobiles, l'introduction d'une prime de qualité et l'amélioration des conditions de travail des ouvriers de ces entreprises.

JEEP COMANCHE (PICK-UP) à sacrifier

QUANTITÉ 3



PRIX DE LIQUIDATION

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE



MAISONNEUVE

Jeep Eagle

Pour le meilleur service au centre-ville de Québec

47, boul. St-Cyrille Est / 136, rue Maisonneuve 529-8135

On vous a à CŒUR



JEANNOT MESONERO
directeur, service après-vente



GÉRALD CORRIVEAU
gérant, service de nuit



GUY CHIASSON
ass. gérant, service



ERIC TREMBLAY
aviseur, service

Sur présentation de cette annonce, obtenez 20 \$ de rabais sur tout entretien ou réparation chez Lallier Charlesbourg seulement.

En primeur chez LALLIER CHARLESBOURG
LE SERVICE PLUS ouvert jusqu'à 2 HEURES DU MATIN
Le seul concessionnaire Honda à offrir le service PLUS, pièces et services

N'oubliez pas!
Lallier Charlesbourg, ça vaut le détour!



CHARLESBOURG
4650, 3e Avenue Ouest
(de la Capitale, sortie 1re Avenue)
627-1010

Valide jusqu'au 15 déc. 89 — 1 coupon par client

Pas d'argument contre l'utilisation permanente des phares

« Si tous les véhicules ont les phares allumés, on cessera de leur porter attention, la mesure sera inefficace ». Cet argument ne résisté pas à l'examen ni aux données statistiques recueillies en Suède, constate Transports Canada dans une étude récente.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Crainte d'une batterie à plat parce qu'on a oublié d'éteindre les phares, dépense accrue de carburant, remplacement accéléré des phares, ces arguments contre l'utilisation des phares de jour sont réels et relèvent d'un choix individuel et social : l'automobiliste n'est pas obligé d'allumer ses phares. S'il le fait, c'est par souci de sa propre sécurité et pour protéger les autres, les cyclistes et les piétons plus encore que les automobilistes.

Il appartient donc à chaque conducteur de choisir s'il allume ou non ses phares. Serait-il prêt à dépenser 5 \$, 20 \$ ou 40 \$ par an en surprime d'assurance s'il était convaincu de réduire ainsi de 20 % ses risques d'accident ? S'il était convaincu d'éviter pour sûr des blessures à un cycliste, le décès d'un piéton, ou même des dommages à sa voiture durant l'année, roulerait-il phares allumés ? Très probablement. Mais voilà, on ne connaît pas l'avenir, sinon on ne s'assurera pas contre les imprévus, contre les acci-

dents. Les frais des phares de jour, ça vaut bien la valeur à neuf !
Véhicules contrastants

Un argument contre l'utilisation des phares de jour prétend qu'on obtient les mêmes résultats avec des véhicules de couleurs vives, contrastantes, et que l'automobiliste est capable de décider du moment propice à l'allumage des phares dans des conditions particulières de brouillard ou de neige.

Faux, répond Transports Canada. Le contraste est toujours en fonction du décor d'arrière scène et de l'angle de vision de l'autre conducteur. Les couleurs vives sont mieux que des couleurs sombres mais pas dans toutes les conditions. Les véhicules ne sont pas toujours propres. Les décors changent. On ne peut utiliser les couleurs des ambulances ou des véhicules de la voirie sinon ces derniers ne seraient plus aussi visibles parmi les autres véhicules.

Le choix des couleurs est laissé au goût et à la personnalité des automobilistes qui tiennent beaucoup à cette distinction. Par contre des phares allumés sont toujours perçus avant des couleurs

vives et permettent de mieux juger de la vitesse du véhicule. On ne peut risquer de conduire dans la pénombre parce qu'on a oublié d'allumer ses phares !

Eblouissement

Les phares de jour éblouissent les autres conducteurs.

Faux. Moins en tout cas qu'ils ne le feraient la nuit. Si c'est le cas, il peut y avoir un problème d'alignement, d'entretien normal. Le vrai danger, c'est d'utiliser les phares de route (hautes) au lieu des phares de croisement (basses) ce qui risquerait d'éblouir les autres conducteurs. Jetez donc un coup d'oeil sur le témoin lumineux des hautes qui apparaît dans le tableau de bord.

Une goutte dans l'océan

Il y a trop de facteurs autres qui peuvent causer des accidents : fatigue, distractions, facultés réduites, vision diminuée par l'âge ou la maladie... les phares allumés sont une goutte d'eau dans l'océan.

C'est justement pour être mieux vu par ceux qui ont une vue affaiblie, qui sont distraits, fatigués ou dont les facultés sont réduites que les phares de jour sont surtout utiles.

Effet limité de la nouveauté

« Si tous les véhicules circulent avec des phares allumés, on finira par s'accoutumer et ne plus les



Il n'y a pas d'argument solide qui justifie un conducteur de ne pas garder ses phares allumés en tout temps.

distinguer. On se retrouvera au même point quand on aura perdu l'effet de la nouveauté.»

Les véhicules mieux éclairés seront toujours mieux vus, et ce sera toujours ça de gagné. Le vrai danger proviendra alors des quelques récalcitrants qui persisteront à rouler phares éteints alors que tous les autres seront allumés, ces quelques automobilistes mettant

leur vie et celle des autres en danger. Quand on arrivera à cette situation, il faudra peut-être une réglementation obligeant l'utilisation des phares de jour pour tous les automobilistes mais ce n'est pas pour demain. Il ne faut pas perdre de vue que c'est un véhicule à la fois, et non une demi-douzaine de voitures qui risque de heurter un piéton ou un cycliste, d'où l'importance d'être bien vu

aux intersections, en tournant au coin de la rue.

Transports Canada estime que lorsque tous les automobilistes allumeront leurs phares, la situation sera similaire à celle de la Suède où le taux d'accidents avait chuté sensiblement après l'utilisation généralisée des feux de jour : or le taux n'a pas augmenté durant les années qui ont suivi.

PASSEPORT SEIGNEURIALE

275, rue Fichet, Beauport
(418) 666-9633

PASSEPORT SAGUENAY

1330, boul. du Royaume, Chicoutimi
(418) 549-3320

PASSEPORT CHALEURS

142, route 132, New Richmond
392-5033

Quand le cowboy fait le tour du Trooper...



Trooper XS 5 vitesses 1989 d'Isuzu, 19 603 \$*

Transport, préparation et plein d'essence compris.

C'est à la monture que l'on juge un bon cavalier. Pour un temps limité, vous pouvez acheter un Trooper XS 1989 d'Isuzu pour seulement 19 603 \$*, transport, préparation et plein d'essence compris. De quoi laisser les compétiteurs sur place.

En plus des accessoires de série comme la robuste boîte manuelle 5 vitesses avec pont autobloquant, la direction assistée et la radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs, Passeport vous offre, sans frais supplémentaires, un ensemble facultatif

d'une valeur de 840 \$ comprenant des marche-pieds, un porte-bagages et une housse d'aire de chargement.

Pour les mordus de pick-up, Passeport offre le Pick-up d'Isuzu 89 à 11 815 \$* seulement, transport, préparation, plein d'essence et revêtement plastique protecteur (moulé) de caisse compris. De plus, le crédit GMAC est disponible.

Alors, pour un 4 roues motrices ou un pick-up, passez chez votre concessionnaire Passeport. Il vous montrera ses pur-sang.

*Prix de détail suggéré par le fabricant. Taxe et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Passeport ou téléphonez, sans frais, au 1 800 263-1999.



PASSEPORT RIVE-SUD, 4585, boul. de la Rive-Sud, Saint-David (418) 835-1888

La popularité des minifourgonnettes modifie la physionomie des banlieues

La popularité croissante des minifourgonnettes est en train de modifier la physionomie des banlieues. Dans les allées menant aux maisons — à côté des bicyclettes et des filets de hockey — ce n'est plus la traditionnelle voiture familiale à garnitures en bois que l'on découvre, mais une nouvelle génération de véhicules à vocation multiple.

par SUSAN GRIFFIN
de la Presse canadienne

Bien qu'un seul fabricant, Mazda, ait baptisé MPV — *multi-purpose vehicle*, ou véhicule à usages multiples — le produit qu'il a lancé sur ce nouveau marché très populaire, ce qualificatif pourrait convenir à plusieurs types de fourgonnettes, qu'elles soient de petit ou de moyen format.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les consommateurs les adoptent avec autant d'enthousiasme : les minifourgonnettes, ont-ils constaté, ne se contentent plus d'un rôle traditionnel.

Ils les utilisent désormais pour mener leurs enfants aux cours de

ballet et aux parties de hockey, offrir le covoiturage à leurs collègues de travail et partir en vacances avec leur famille.

En 1988, les Canadiens ont acheté 80 000 minifourgonnettes. La Plymouth Voyager et la Dodge Caravan de Chrysler ont eu la part du lion avec environ 56 % de ces ventes.

Ford et GM ont suivi

L'Aerostar de Ford a réussi à décrocher 21 % des ventes, alors que l'Astro et la Safari de General Motors en ont recueilli 18 %; la même année, différents véhicules importés ont réalisé 5 % des ventes.

Depuis, cependant, la Mazda MPV a conquis une intéressante partie du marché, et Nissan a

lancé son Axxess qui sans être une concurrente directe, est un modèle hybride — à la fois minifourgonnette et familiale — que certains acheteurs semblent préférer.

Toyota, qui se montrait plus discrète jusqu'à maintenant dans ce type de marché, songe à remodeler sa minifourgonnette dans l'espoir de plaire davantage aux consommateurs l'an prochain.

Une évaluation du marché et le choix d'un véhicule répondant à vos aspirations vous amèneront à effectuer quelques recherches et à procéder à certains essais : les minifourgonnettes ne sont pas toutes semblables. Ainsi, la disposition des sièges et l'espace de rangement varient d'un modèle à l'autre, comme d'ailleurs l'accessibilité, la grosseur du moteur et la tenue de route.

Les mères de famille qui doivent souvent conduire en compagnie de jeunes enfants se soucient généralement beaucoup de l'as-

pect sécuritaire, souligne Alan McPhee de Chrysler Canada.

Vue panoramique

« Les femmes, en particulier, disent se sentir plus en sécurité dans ces fourgonnettes aux sièges surélevés, car elles ont ainsi une vue panoramique de la route et de tout ce qui les entoure. »

Certains critiques, cependant, déplorent que l'aspect mécanique des minifourgonnettes soit soumis à des règles de sécurité moins strictes. Inscrits dans la catégorie des camions légers, ces véhicules sont tenus de se conformer à des normes moins rigoureuses que celles qui sont exigées pour les automobiles.

Mais M. McPhee affirme qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter : « Les gens ont tendance à s'affoler lorsqu'ils apprennent que ces véhicules sont soumis à des règles de sécurité moins sévères. »

En réalité, les minifourgonnettes offrent souvent plus que les normes de sécurité requises pour les camions légers, explique-t-il. Et plusieurs spécialistes croient qu'elles seront bientôt soumises aux mêmes exigences que les voitures.

Considérée comme une automobile en ce qui concerne les normes de sécurité, l'Axxess — qui offre le même moteur que la voiture sport 240SX de Nissan — satisfait aux critères plus rigoureux exigés pour les voitures, souligne Max Wickens, de Nissan.

Même sécurité qu'une voiture

« La Axxess respecte les critères de résistance prévus en cas de collision et de capotage (des voitures), et comprend tous les appuis-tête et ceintures de sécurité requis », dit-il.

« Mais elle fait partie d'une catégorie (de critères de sécurité) légèrement différente, comblant en quelque sorte l'écart qui sépare la familiale de la minifourgonnette. »

En ce qui concerne l'accessibilité, toutes les minifourgonnettes sauf la Mazda MPV — dont toutes les portes sont semblables à celles d'une voiture ordinaire — ont des



Mme Debbie Sota et ses deux enfants, Michael et Tanya, illustrent bien la popularité grandissante des minifourgonnettes.

portes latérales coulissantes qui demandent un peu plus d'efforts pour s'ouvrir.

La plupart des minifourgonnettes ont à l'arrière un hayon semblable à celui d'une voiture compacte, alors que les modèles Astro et Safari de GM possèdent tous deux des portes arrière ouvrant vers l'extérieur.

La majorité de ces véhicules offrent des sièges pouvant accueillir cinq passagers. Il est possible d'en loger sept en ajoutant une deuxième banquette — optionnelle — à l'arrière.

Les deux véhicules les plus populaires, la Caravan et la Voyager, sont à traction avant, alors que la Safari, l'Astro, la Ford Aerostar et plusieurs autres sont à traction arrière. Ils ont généralement des moteurs de 2,5 litres et quatre cylindres ou des moteurs V-6 de 3.0 litres.

Transmission à quatre roues motrices

Bien qu'elles soient habituellement à traction arrière et à traction avant — respectivement — la Mazda MPV et l'Axxess de Nissan offrent aussi la transmission à quatre roues motrices.

Vous aurez avantage à compa-

rer les commodités de l'habitacle : certains modèles standard de minifourgonnettes offrent la possibilité de rabattre le siège arrière et celui du centre pour les transformer en lit; sur d'autres, cet avantage est offert en option. Pour ajouter de l'espace de rangement, le siège arrière ou central de plusieurs modèles peut être rabattu ou retiré en soulevant un simple loquet.

Pour un véhicule de cinq places à transmission manuelle, la Voyager ou la Caravan coûte juste un peu plus de 14 000 \$; l'Aerostar se vend environ 15 000 \$ et l'Axxess est offerte à 17 000 \$; pour une minifourgonnette standard de Toyota ou une Mazda MPV, on peut s'attendre à payer 1000 \$ ou 2000 \$ de plus.

Ce coût augmente toutefois rapidement lorsque l'on ajoute des sièges et certains accessoires. Il n'est pas rare de payer 25 000 \$ pour un modèle importé amélioré.

Les minifourgonnettes constituent tout un changement pour les automobilistes qui ont toujours conduit une voiture. « Si vous voulez être satisfait de votre achat, il est essentiel que vous fassiez l'essai de plusieurs véhicules », recommande M. McPhee de Chrysler.

Fiat cherche à s'implanter en Chine, au moyen de ses tracteurs et camions

BELJING (AFP) — Le constructeur automobile italien Fiat veut prendre pied sur le marché des tracteurs et camions légers en Chine, mais ne croit pas à l'avenir à moyen terme de la voiture individuelle dans ce pays.

À l'heure où les trois principales joint ventures sino-étrangères —

Volkswagen-Santana à Shanghai, Peugeot à Canton et AMC-Jeep à Beijing — connaissent les pires

difficultés, la presse officielle chinoise a indiqué jeudi dernier que Fiat allait produire 60 000 véhicules par an en Chine dans une usine de Nankin (est), après son démarrage en 1993.

Fruit d'un investissement de 268 millions \$, l'usine « aura la capacité de produire 29 modèles de camions Iveco, des autobus et des minibus », proclamait l'agence officielle Chine Nouvelle et le *China Daily*.

Toutefois, selon un représentant de Fiat à Beijing, M. Giovanni Cimarosti, le constructeur turinois ne prévoit que l'assemblage de tracteurs — à Shanghai et Liaoyang (Liaoning, nord-est) — et d'un modèle de camion léger à Nankin.

« Fiat ne croit pas au marché de la voiture individuelle à moyen terme en Chine », a déclaré le représentant de la firme italienne, spécialiste de la petite voiture, selon qui les seuls véritables acheteurs potentiels sont les compagnies de taxis et les institutions.

La voiture individuelle est désormais dénoncée comme un produit de luxe, dans le cadre de la politique d'austérité lancée en septembre 1988 et accentuée depuis la crise politique du printemps dernier.

Des Fiat « Polski » — équivalent de la petite Fiat 600 construite sous licence en Pologne — sont importées en Chine dans le cadre d'accords de troc.

Volkswagen-Santana, à Shanghai, a pour sa part vu ses commandes brutalement chuter en application d'une directive gouvernementale prise après juin, ses stocks se gonflant de plus de 4000 véhicules. Peugeot a dû arrêter ses fabrications en raison d'un refus gouvernemental d'accorder des autorisations d'importations supplémentaires de pièces détachées, tandis que les chaînes de l'usine sino-américaine de Beijing qui fabrique la Jeep Cherokee tournent au ralenti.

Le représentant de Fiat a souligné que l'accord sino-italien sur l'usine de Nankin était antérieur à la répression sanglante du « Printemps de Pékin » qui a motivé l'adoption de sanctions économiques et politiques contre la Chine lors du sommet européen de Madrid.

Vous êtes DISTINCTION et SUCCÈS!

L'Integra est à votre image.



Moteur perfectionné 1,8 litre à 16 soupapes avec DACT et suspension à double fourchette aux 4 roues. Vitres électriques, etc.

pour aussi peu que **16 890\$** et plus transport et préparation inclus.

PREMIERE POUR LA SATISFACTION... Venez les voir.

ACURA **ACURA Optima** 1er pour la satisfaction selon J.D. Power 1987-1988-1989
 4901, boul. des Galeries 622-8180
 QUÉBEC Une division de Honda Canada Inc.
 LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE



LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION

* 14 démonstrateurs 89 à vendre

LE COÛTANT



0 \$

* Transport et préparation inclus, accessoires en sus

* 30 véhicules neufs 89 à vendre

LE COÛTANT



1 \$

* Transport, préparation et accessoires en sus

eg auto 1986 INC
HONDA

40, Kennedy, Lévis 833-2135
 Ligne sans frais 1-800-463-2286

Centre Service



LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION

Le C ourrier de l'auto/Collaboration CAA-Québec / Le Soleil



Q. Quelle est la fréquence à laquelle on doit vérifier le niveau d'huile à moteur ? Je vais souvent au libre-service et j'ai tendance à oublier de faire cette vérification ?

R. En principe, à tous les pleins d'essence ou au minimum, à tous les deux pleins d'essence (ou 800 km). Il ne suffit que de quelques secondes et vous vous éviterez

ainsi de coûteuses réparations si votre moteur manquait d'huile. Il ne faut pas oublier que le niveau baisse (même s'il s'agit d'un véhicule neuf) et que des fuites sont possibles au niveau des joints, du bouchon de vidange ou du filtre à huile.

Q. Quelle est la différence entre les termes « rouille de surface » et

« perforations » dans les garanties offertes par les fabricants de véhicules ?

R. La rouille « de surface » ou cosmétique est celle qui se produit dans les joints de carrosserie autour des vitres, etc. La garantie contre ce type de rouille ne couvre pas cependant, les dommages causés par les projections de gravier ou les égratignures. La garan-

tie contre les perforations, qui est habituellement valable de cinq à sept ans, couvre les dommages causés par la corrosion provenant de l'intérieur vers l'extérieur des tôles. Elle apparaît habituellement dans des endroits fermés, appelés « corps creux », et est souvent occasionnée par la turbulence de l'air qui force l'eau et le sel à pénétrer dans ces endroits.

Q. J'ai un véhicule avec direction à crémaillère assistée. À froid, le volant est difficile à tourner mais il redevient normal au fur et à mesure que le véhicule se réchauffe. Devrais-je faire vérifier la direction ?

R. Oui. Ce que vous décrivez est un des problèmes les plus fréquents, que l'on retrouve sur les véhicules nord-américains. Plusieurs ont prolongé la garantie qui couvrirait ce point à cinq ans ou 80.000 km, d'autres étudient les cas un à un. Avant d'investir de grosses sommes, vous devriez consulter votre concessionnaire qui vous dira s'il peut vous offrir une participation.

Q. Quand les roues avant de mon véhicule sont braquées au maximum, un bruit strident se fait entendre ce qui n'était pas le cas auparavant. De quoi peut-il s'agir ?

R. Probablement une courroie de pompe de servodirection usée, « glacée » ou détendue. Faites vérifier par la même occasion le niveau et la qualité du liquide : plusieurs oublient en effet de procéder à cette vérification. En passant, il n'est pas conseillé de braquer le volant au maximum plus de cinq secondes, sinon on risque d'endommager la pompe de servodirection.

Q. Pourquoi les phares avant semblent-ils toujours brûler en hiver et moins souvent l'été ?

R. Probablement parce que vous ne les nettoyez pas assez souvent. En effet, les phares scellés ont tendance à surchauffer s'ils ne sont pas nettoyés fréquemment. De plus, nous vous suggérons de les faire régler à chaque fois que vous en remplacez un ou si vous faites faire des travaux à votre

Un peu d'étiquette

Toute voiture usagée vendue chez un commerçant doit être assortie d'une étiquette en vertu de la Loi sur la protection du consommateur. Consultez-la. Vous y remarquerez plusieurs détails intéressants comme, par exemple : le prix, la description du véhicule, le kilométrage, la catégorie et l'étendue de la garantie, les réparations effectuées par le commerçant, pièce défectueuse, dernier propriétaire.

© CAA-Québec 1989

L'usine Renault-Billancourt ferme définitivement ses portes à Paris

PARIS (AP) — L'usine-symbole de Renault-Billancourt sera finalement fermée. Ainsi en ont décidé le gouvernement français et la direction de la Régie, qui examinaient depuis plusieurs mois une telle éventualité. La « décroissance d'activité » interviendra progressivement.

Sur la forme, cette fermeture n'est pour l'instant qu'un projet, dont Renault doit saisir son comité central d'entreprise et son conseil d'administration les 4 et 5 décembre pour en débattre.

La fermeture effective de l'usine, créée en 1929 —fer de lance des luttes sociales et qui a donné naissance à l'expression « désespérer Billancourt »—, interviendra en 1992. Inutile de chercher à voir derrière cette décision une quelconque acceptation des conditions posées par Bruxelles pour autoriser le versement de 12 milliards de ff d'aide à la Régie au titre du désendettement, affirme-t-on à Matignon et rue de Grenelle au ministère de l'Industrie : « Cette décision se justifie totalement sur le plan industriel », se plait-on à répéter des deux côtés.

En effet, l'usine, qui comptait 22 000 salariés en 1969, n'en compte plus que 4000 actuellement. Pour eux, un « plan social cohérent » sera mis en place. Notamment, « en projetant très à l'avance l'arrêt des activités, Renault se donne le temps de mener à bien les opérations de reclassement qui apparaîtraient comme possibles, après avoir développé les opérations de formation éventuellement nécessaires ».

Billancourt, qui a produit notamment cinq millions de Renault-4, assemble actuellement des Renault Express —best-seller français des petits utilitaires—, des Renault-5 Société, au rythme de 420 par jour. Et ce alors que la Régie estime « qu'une usine de carrosserie-montage doit désormais offrir une capacité de production d'au moins 900 véhicules par jour ». Autre handicap des lieux : une implantation —sur cinq niveaux— au coeur d'une agglomération en pleine expansion, un accès très difficile, une extension impossible... L'implantation sur cinq niveaux interdit en outre de moderniser le processus de fabrication.

« La performance de l'usine de Billancourt reste donc inférieure à celle des autres usines et est condamnée à le rester, ce qui ne permet pas d'envisager son maintien au sein de l'appareil industriel de Renault », affirme le communiqué. La Régie envisage de concentrer les opérations de montage des véhicules « sur ses sites les plus performants » : les usines de Flins, Douai, Sandouville et Maubeuge en font partie.

Cependant, les justifications industrielles et économiques de la fermeture de cette usine ne peuvent totalement faire oublier les pressions opérées par Bruxelles pour que le constructeur français d'automobiles réduise sa capacité de production, en échange des 12 milliards de ff versés début 1989 au titre du désendettement de la Régie.

La Commission de Bruxelles n'avait-elle pas rendu en août 1988 une décision selon laquelle « les aides accordées à Renault (...) sont compatibles avec le Marché commun à condition que le gouvernement français (...) respecte l'engagement pris quant à la réalisation du plan de restructuration de Renault » ? Lors de la négociation sur ce dossier en 1986,

« la fermeture de Billancourt (...) a été évoquée », a reconnu le ministre de l'Industrie de l'époque, Alain Madelin, dans une interview publiée par *La Tribune de l'Expansion*. Mais cette décision de Bruxelles n'avait pas été respectée, la Régie n'ayant pas procédé à une restructuration importante.

Si bien que la Commission de Bruxelles a donné trois mois au gouvernement français pour qu'il

« lui présente des propositions satisfaisantes » dans le domaine de la restructuration de Renault, en dépit de quoi « le gouvernement français sera tenu de récupérer de Renault 12 milliards de ff ».

« Si nous avions voulu obéir à Bruxelles, nous aurions annoncé cette fermeture la semaine dernière, et les fonctionnaires européens auraient eu l'air beaucoup plus satisfaits », commente-t-on au ministère de l'Industrie. Quoi qu'il en soit, cette « concession » du gouvernement français à la CEE met en veilleuse pour quelque temps la question du statut de la Régie. « Même Bruxelles n'en parle plus », remarque-t-on rue de Grenelle.

Ne le dites surtout pas à votre concessionnaire...

...si vous avez décidé d'emprunter pour l'achat d'une automobile.

Le nouveau prêt-auto Desjardins:

Taux d'intérêt réduit de 2% par rapport au taux en vigueur sur le prêt personnel actuel, pour un terme allant jusqu'à 60 mois. Cette réduction est applicable sur les automobiles neuves et usagées.*

- Délai d'approbation en moins de 24 heures.
- Possibilité de remboursement hebdomadaire.
- Possibilité de rembourser le prêt totalement ou partiellement avant terme et ce, sans pénalité.
- Possibilité de souscrire à une assurance-automobile**, assurance-vie et invalidité.

* En vigueur jusqu'au 31 décembre 1989 dans les caisses participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec. Le membre doit fournir une preuve d'achat reconnue (contrat d'achat).
** Offerte par un agent de Assurances Générales des Caisses Desjardins Inc.

Le nouveau PRÊT-AUTO DESJARDINS

La caisse populaire Desjardins

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos conceptions de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2382

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

LE MONDE



Le Bonhomme à Berlin

Des enfants s'en donnent à cœur joie en croyant donner vie à ce bonhomme de neige édifié à quelques pieds du mur de Berlin ou en tout cas de ce qui en reste.

Prague élimine ses conservateurs

PRAGUE (AFP, AP) — Dans un vaste élan de réconciliation, le premier ministre Ladislav Adamec, Alexander Dubcek, leader du « Printemps de Prague » et l'écrivain Vaclav Havel, chef de file de l'opposition, sont apparus pour la première fois côte à côte hier devant 500 000 personnes à Prague, manifestant ainsi leur volonté de réaliser un véritable consensus national en Tchécoslovaquie.



L'une des vedettes de l'heure en Tchécoslovaquie, Alexander Dubcek, comme au beau temps du Printemps de Prague, en 1968.

Une manifestation unique

Cette rencontre historique, retransmise en direct par la télévision, est intervenue quelques heures après l'ouverture de négociations entre les autorités tchécoslovaques et l'opposition.

M. Dubcek très applaudi dans son allocution retransmise en direct par la télévision d'Etat, a apporté son soutien public au premier ministre Ladislav Adamec en le remerciant d'être présent à ce rassemblement. « Je suis très heureux que le président Adamec soit là à nos côtés » a-t-il dit.

Par ailleurs, deux jours après son élection à la tête du parti communiste tchécoslovaque (PCT), le secrétaire général Karel Urbanek, 48 ans, cédant à la pression de la rue et de l'opposition, a procédé hier à un remaniement de son équipe et éliminé du politburo les derniers éléments conservateurs.

Le nouveau numéro un tchécoslovaque, considéré comme un « Egon Krenz tchèque », a accédé, par ailleurs, aux demandes des cellules de base et convoqué un congrès extraordinaire du parti pour le 26 janvier prochain afin de tracer la nouvelle orientation du PCT dans la voie des réformes et de la démocratisation. Le 18ème congrès ordinaire du PCT se tiendra toutefois comme prévu en mai, a affirmé M. Urbanek.

L'ancien secrétaire général du PCT, dont c'était la troisième intervention en public à Prague, a appelé les Tchécoslovaques « au calme et à l'unité » dans ces heures difficiles où se joue l'avenir de leur pays.

M. Adamec a également été très applaudi lors de son apparition à la tribune, avant d'être conquis par la foule des manifestants massés sur la place de Letna quand il a demandé que la grève générale (de 2 heures) de lundi « ne dure qu'une minute pour ne pas paralyser le pays ».

Le premier ministre, qui a été évincé vendredi du bureau politique du PCT alors qu'il était donné

favori pour succéder au numéro un du Parti Milos Jakes, s'est ainsi engagé publiquement aux côtés de l'opposition. Malgré la résistance des « durs » de l'appareil, il a joué la carte de l'ouverture politique à toutes les forces vives de la nation tchécoslovaque.

M. Adamec avait en effet rencontré hier matin, pour la deuxième fois en une semaine, une délégation du Forum civique (opposition) et a serré ostensiblement la main de Vaclav Havel, devant les caméras de télévision.

Le chef de gouvernement était accompagné d'une délégation du « Front national » composée de représentants du PCT et de autres petits partis non communistes.

Le premier résultat de cette rencontre gouvernement-opposition a été l'annonce de la libération, aujourd'hui, de tous les pri-

sonniers politiques, libération demandée par le Forum civique.

Tous les prisonniers politiques seront relâchés, a annoncé hier le père Vaclav Maly, porte-parole de l'opposition à l'issue des entretiens avec les autorités à Prague.

Le père Maly a précisé que le « Forum civique » avait remis à M. Adamec une liste de 18 prisonniers politiques. La prochaine ronde des négociations entre les autorités et l'opposition, est prévue pour mardi prochain, a-t-il indiqué.

Le président de la République tchécoslovaque, M. Gustav Husak, sur intervention du premier ministre Adamec, avait décidé l'arrêt des poursuites judiciaires et la libération de huit prisonniers d'opinion dont M. Petr Uhl, l'un des principaux animateurs de la Charte 77.

L'opposition hongroise en difficulté

BUDAPEST, Hongrie (AFP) — Une faible majorité de 51,5 % des voix sur 36,1 % des bulletins de vote (7 853 962 inscrits) au référendum s'est prononcée hier en Hongrie pour l'élection du président de la République au suffrage universel avant les élections législatives du printemps prochain.

Ce taux s'est dégagé ce matin, à la suite de la première consultation populaire complètement libre en Europe de l'Est, a annoncé la télévision hongroise.

Selon ce décompte des bulletins de vote, valables, selon la télévision, sous réserve de validation par le Comité électoral d'ici à ce soir ou demain, 48,5 % des électeurs se sont en revanche prononcés pour l'élection du président de la République après les élections législatives par le parlement issu de ces dernières — et non par le peuple.

La principale question à laquelle les électeurs avaient à répondre par « oui » ou par « non » était : « Est-ce que l'élection présidentielle doit avoir lieu seulement après les élections législatives ».

Si ces chiffres sont confirmés à la suite du décompte de l'ensemble des voix, les présidentielles auront lieu au suffrage universel les 7 et 14 janvier prochains, soit avant les législatives du printemps.

Dans le cas d'une telle confir-

mation, l'issue du référendum devra être considérée comme un succès pour le Parti socialiste (PSH), successeur du PC, qui avait appelé l'électorat à répondre « non » à cette principale question de la consultation.

Ce résultat devrait en revanche être considéré comme un échec pour quatre mouvements de l'opposition, dont les libéraux de l'Alliance des démocrates libres, qui ont appelé la population à répondre « oui » à cette question.

Ces quatre mouvements craignent que le PSH ne transpore par l'intermédiaire d'un président élu avant les législatives son pouvoir au-delà de cette échéance. Le candidat du PSH, le très populaire ministre d'Etat Imre Pozsgay est en effet donné favori pour les présidentielles.

D'autre part, le taux de participation a été de 53,6 %, après dépouillement de 4 206 784 bulletins de vote, a indiqué la télévision.

Ce taux doit être considéré comme une défaite électorale pour le plus important mouvement de l'opposition, le Forum dé-

mocratique (MDF). Ce groupe a en effet estimé que le référendum était « superflu » et a, par conséquent, appelé la population à le boycotter.

Quant aux trois autres questions posées par le référendum qui constituent une formalité, elles ont obtenu, selon le décompte de 1,8 % des voix, une

écrasante majorité de « oui » (environ 95 %), toujours selon la télévision.

En effet, la dissolution des milices ouvrières (forces paramilitaires de l'ancien PC), le retrait des cellules du parti des entreprises et la redistribution du patrimoine du PSH, avaient déjà été décidés par le Parlement.

Hydro-Québec

Table with 3 columns for 'APPELS D'OFFRES' including details for CAS 93115.F, CMQ 93418.F, and CMF 93001.A, listing dates, descriptions, and submission terms.

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE EQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services Service Achats et Contrats 855, rue Ste-Catherine est 3ème étage Montréal (Québec) H2L 4P5 Pour renseignements : (514) 289-5903

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC AVIS PUBLIC

- ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL Le mardi 28 novembre 1989 à 17 h. 1. Prière 2. Adoption des procès-verbaux des réunions tenues le 1er novembre 1989...

VILLE DE québec AVIS PUBLIC

BUREAU DU GREFFIER Concernant certaines aliénations de biens par la Ville

Table with columns: Biens aliénés, Acquéreurs, Prix, Résolutions. Lists property transactions with details on location and parties.

ville de SAİNTE-FOY

APPEL D'OFFRES FOURNITURE DE DEUX (2) CHARGEURS SUR ROUES

Des soumissions sont demandées pour la fourniture de deux (2) chargeurs sur roues, d'une capacité minimale de 2,7 mètres cubes et de 1,0 mètre cube, avec valeur de rachat garantie de cinq ans ou 10 000 heures.

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

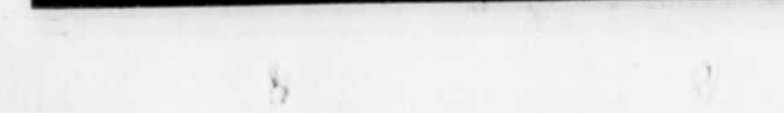
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après et adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, Travaux publics -Canada, bureau 204, 180, de la Cathédrale, Rimouski (Québec) G5L 5H9, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée.

ENTREPRISES Appel d'offres: 393-135-1 — POUR LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE ET PÊCHES & Océans. Reconstruction du quai - PASPÉBIAC, comté de Bonaventure/lies-de-la-Madeleine (Québec).

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux de l'Association de la construction du Québec à Rimouski, Québec, Montréal et Anjou; à nos bureaux du Ministère de Québec et Montréal (Qué.), Halifax (N.-E.), St-John (N.-B.), à Charlottetown (I.P.E.) et également aux bureaux de poste de PASPÉBIAC, NEW CARLISLE et CHANDLER.

Date limite: le jeudi 21 décembre 1989 Renseignements techniques: (418) 722-3022 Demande de documents: (418) 722-3000

LE MINISTÈRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS. InstructioNS



Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Baie-Comeau Comté de Saguenay Appel d'offres no: 212-4-01-41-4Y

Construction d'une station d'épuration du type "étangs aérés" comprenant un bâtiment de service, une route d'accès, un émissaire, une conduite de refoulement et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 475, Saint-Amable, R. C. 150, Québec (Québec), G1R 5E4 Tél.: (418) 641-0711. PRIX: 75,00 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Baie-Comeau; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Comté Saguenay; Société à Montréal et à Québec

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Baie-Comeau: a/s M. Gabriel-Yvan Gagnon, greffier, 19, avenue Marquette, Baie-Comeau (Québec), G4Z 1K5. Le: mercredi 20 décembre 1989 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 727 000,00 \$ FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 641-0711. Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc. Directeur, gestion des contrats

La secrétaire adjointe de la CUQ Estelle Alain, avocate Québec, le 27 novembre 1989 N.B.: Cet ordre du jour pourra être modifié si les circonstances le justifient.

Les Suisses disent non à l'abolition de leur armée

BÉRNE (Reuter, AFP) — Même si leur pays n'a pas officiellement tiré un seul coup de feu depuis quatre siècles, les électeurs suisses, appelés hier à se prononcer sur l'initiative populaire « Pour une Suisse sans armée » qui proposait l'abolition de l'armée helvétique dans les dix ans à venir, ont repoussé cette proposition à une forte majorité.

Selon les résultats définitifs, le « oui » à la suppression de l'armée a recueilli 35,6% des voix (1 052 218 voix) alors que le « non » est crédité de 64,4% des voix (1 903 797 voix).

Le nombre de voix en faveur de l'abolition de l'armée est plus élevé que prévu : les sondages estimaient généralement que le « oui » recueillerait entre 25 et 30% des voix. La participation au vote est de 68,5%, un record depuis 20 ans.

L'initiative « Pour une Suisse sans armée » proposait que « la Suisse n'ait pas d'armée et mène une politique globale de paix » avait été déposée en 1986 par des pacifistes et des jeunes socialistes. Ceux-ci avaient recueilli 111 300 signatures alors que 100 000 sont nécessaires pour l'organisation d'un référendum.

Le gouvernement, le Parlement et la plupart des partis, à l'exception du Parti socialiste qui ne donnait pas de consigne de vote, avaient rejeté l'initia-

tive et appelaient à voter « non ».

Le Groupement pour une Suisse sans armée (GSSA), à l'origine de l'initiative, a estimé que le résultat obtenu était « imprévisible et sensationnel ».

Son porte-parole, M. Andreas Gross, a affirmé que ce résultat « constituait un rejet clair de la politique militaire actuelle ». Il a demandé que la Suisse élabore en premier lieu un projet de service civil.

Le Parti socialiste a pour sa part déclaré que la forte proportion de « oui » recueillie par l'initiative dénotait « l'immense malaise » de la population face à la politique militaire de la Suisse et il a également réclamé la création d'un service civil.

L'initiative obtient un résultat similaire à celui obtenu en février 1984 par l'initiative « Pour un authentique service civil » qui avait été rejetée par 63,8% des voix contre 36,2%.

Hraoui et Aoun s'affrontent au Liban

BEYROUTH (AP, AFP) — Le président Elias Hraoui a déclaré hier qu'il remplacera le général chrétien Michel Aoun par un nouveau commandant de l'armée si Aoun continue de défier le nouveau gouvernement du Liban.

Cette détermination de celui qui, en fin de semaine, succédait au président assassiné mercredi dernier, M. René Moawad, s'est manifestée après que le parlement eût approuvé la formation d'un nouveau cabinet ministériel qui

étendra son contrôle sur tout le Liban, incluant l'enclave chrétienne dominée par Aoun.

Il a ajouté que si le général Aoun, chef du gouvernement de militaires, s'obstinait, « Beyrouth eût approuvé la formation d'un nouveau cabinet ministériel qui



Armés jusqu'aux dents, ces deux policiers libanais montaient la garde, hier, devant l'immeuble où le président Hraoui et le premier ministre Selim Hoss échafaudent un cabinet ministériel.

nouvelle explosion de violence, elle ne durera que quelques heures », a-t-il toutefois tenu à préciser.

Le général Aoun, qui considère que M. Hraoui a été « nommé » par Damas et a qualifié le gouvernement Hoss de cabinet « fantôme », a répondu qu'il était prêt à se « défendre », ayant toujours préféré « une défaite honorable » face à la Syrie plutôt que de se soumettre.

Deux jours après son élection sous haute protection syrienne, M. Hraoui a donc évoqué la possibilité d'une attaque-éclair du palais présidentiel de Baabda, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, où siège le général Aoun : « Je suis déterminé à gouverner depuis Baabda, même s'il n'en reste plus qu'une pièce », a-t-il dit.

Cette menace nécessite toutefois une intervention directe de la Syrie pour dépasser le stade des mots, estiment les milieux politiques à Beyrouth. Car M. Hraoui ne dispose pas de forces militaires libanaises capables de déloger le général Aoun et les unités qui lui sont fidèles...

Déjà, le programme du gouvernement « d'union nationale », rendu public hier, avait souligné la volonté de l'équipe de M. Salim Hoss de mettre fin aux « aventures qui menacent le destin national » et à « la situation de partition qui prévaut »...

« Nous ne reculerons devant

aucun des moyens dont dispose la légalité et nous nous engageons à mobiliser toutes les capacités et toutes les possibilités », a assuré M. Hoss.

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

APPEL D'OFFRES
La Commission de transport de la communauté urbaine de Québec demande des offres pour :

L'IMPRESION DE BILLETS D'AUTOBUS
Les documents de soumission sont disponibles au bureau du Chef des Approvisionnements, au 720, rue des Rocailles, Québec (Québec) G2J 1A5 (tél. : 627-2351).

Toute soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par la Commission, portant la mention : « Soumission billets d'autobus », transmise sous enveloppe cachetée et être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission d'une valeur de 1 000 \$.

Ce cautionnement ou chèque sera remis en échange des garanties d'exécution ou, le cas échéant, sera remboursé aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été retenues.

Les soumissions devront être reçues au SECURARIAT de la Commission, au 720, rue des Rocailles, Québec, au plus tard le 29 novembre 1989 à 11 h (heure d'ouverture des soumissions).

La Commission de transport ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation de quelque sorte envers les ou les soumissionnaires.

Le Secrétaire-conseiller juridique
Elisabeth RENAUD
avocate

Québec, le 27 novembre 1989

Société des alcools du Québec

Appel d'offres PROJET LOCAL COMMERCIAL DOSSIER: L8930-573

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial à :
QUÉBEC
(quartier Neufchâtel)

sur le boulevard Bastien, entre le boulevard de la Colline et la rue Elizabeth II.
La superficie du local devrait être d'environ 200 mètres carrés (2153 pieds carrés) préférablement sur un seul niveau et dont 70 pour cent serait aménagée en aire de vente.
Les locaux proposés, pour location, le seront selon la formule "clés en main" et devront être livrés entre le 15 mai 1990 et le 15 juin 1990.
Le document d'appel d'offres original, fourni par la Société des alcools du Québec et portant le numéro de dossier du projet, doit être complété et retourné au plus tard le 15 janvier 1990 à 11 h.
Le document d'appel d'offres est offert à 20 \$ la copie (non-remboursable) du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, au 905, avenue de Lorimier à Montréal. Un exemplaire peut être consulté à cette adresse.
Pour obtenir le document en question par courrier payable sur livraison, ou pour renseignements additionnels, veuillez appeler au (514) 873-6408.
Vous pouvez aussi vous procurer le document lors de la séance d'information qui se tiendra à la Société des alcools du Québec, salle de l'administration au 2e étage, au 2900 boulevard Einstein à Sainte-Foy, le 8 décembre 1989 à 10 h. Cette séance aura pour but de renseigner les éventuels soumissionnaires sur le contenu de la documentation ainsi que de la procédure à suivre pour présenter une proposition de location à la Société des alcools du Québec.
La société des alcools du Québec ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Société des alcools du Québec

Appel d'offres PROJET LOCAL COMMERCIAL DOSSIER: L8935-614

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial à :
BAIE-COMEAU

dans le secteur Mingan, sur le boulevard Lafliche entre les rues Amyot et Nouvel.
La superficie du local devrait être d'environ 225 mètres carrés (2422 pieds carrés) préférablement sur un seul niveau et dont 70 pour cent serait aménagée en aire de vente.
Les locaux proposés, pour location, le seront selon la formule "clés en main" et devront être livrés entre le 15 juin 1990 et le 15 juillet 1990.
Le document d'appel d'offres original, fourni par la Société des alcools du Québec et portant le numéro de dossier du projet, doit être complété et retourné au plus tard le 19 janvier 1990 à 10 h 30.
Le document d'appel d'offres est offert à 20 \$ la copie (non remboursable) du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, au 905, avenue de Lorimier à Montréal. Un exemplaire peut être consulté à cette adresse.
Pour obtenir le document en question par courrier payable sur livraison, ou pour renseignements additionnels, veuillez appeler au (514) 873-6408.
Vous pouvez aussi vous procurer le document lors de la séance d'information qui se tiendra à la salle du centre récréatif, au 70, rue Michel-Hémon à Baie-Comeau, le 14 décembre 1989 à 10 h. Cette séance aura pour but de renseigner les éventuels soumissionnaires sur le contenu de la documentation ainsi que de la procédure à suivre pour présenter une proposition de location à la Société des alcools du Québec.
La société des alcools du Québec ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Société des alcools du Québec

Appel d'offres PROJET LOCAL COMMERCIAL DOSSIER: L8931-617

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial à :
L'ANCIENNE LORETTE

sur la rue Notre-Dame, entre la rue Des Granges et la rue Saint-Jacques.
La superficie du local devrait être d'environ 210 mètres carrés (2260 pieds carrés) préférablement sur un seul niveau et dont 72 pour cent serait aménagée en aire de vente.
Les locaux proposés, pour location, le seront selon la formule "clés en main" et devront être livrés entre le 15 mai 1990 et le 15 juin 1990.
Le document d'appel d'offres original, fourni par la Société des alcools du Québec et portant le numéro de dossier du projet, doit être complété et retourné au plus tard le 15 janvier 1990 à 10 h.
Le document d'appel d'offres est offert à 20 \$ la copie (non-remboursable) du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, au 905, avenue de Lorimier à Montréal. Un exemplaire peut être consulté à cette adresse.
Pour obtenir le document en question par courrier payable sur livraison, ou pour renseignements additionnels, veuillez appeler au (514) 873-6408.
Vous pouvez aussi vous procurer le document lors de la séance d'information qui se tiendra à la Société des alcools du Québec, salle de l'administration au 2e étage, au 2900 boulevard Einstein à Sainte-Foy, le 7 décembre 1989 à 14 h 30. Cette séance aura pour but de renseigner les éventuels soumissionnaires sur le contenu de la documentation ainsi que de la procédure à suivre pour présenter une proposition de location à la Société des alcools du Québec.
La société des alcools du Québec ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Société des alcools du Québec

Appel d'offres PROJET LOCAL COMMERCIAL DOSSIER: L8927-577

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial à :
DOLBEAU

sur le boulevard Wallberg, entre la 5^e Avenue et la 8^e Avenue ou sur la rue des Erables entre la 6^e Avenue et la 7^e Avenue ou sur la 8^e Avenue entre la voie ferrée et le pont, préférablement sur le boulevard Wallberg entre la 5^e Avenue et la 7^e Avenue.
La superficie du local devrait être d'environ 172 mètres carrés (1851 pieds carrés) préférablement sur un seul niveau et dont 67 pour cent serait aménagée en aire de vente.
Les locaux proposés, pour location, le seront selon la formule "clés en main" et devront être livrés entre le 15 juin 1990 et le 15 juillet 1990.
Le document d'appel d'offres original, fourni par la Société des alcools du Québec et portant le numéro de dossier du projet, doit être complété et retourné au plus tard le 12 janvier 1990 à 10 h.
Le document d'appel d'offres est offert à 20 \$ la copie (non-remboursable) du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, au 905, avenue de Lorimier à Montréal. Un exemplaire peut être consulté à cette adresse.
Pour obtenir le document en question par courrier payable sur livraison, ou pour renseignements additionnels, veuillez appeler au (514) 873-6408.
Vous pouvez aussi vous procurer le document lors de la séance d'information qui se tiendra à la salle de l'hôtel de ville, au 1100, boulevard Wallberg à Dolbeau, le 6 décembre 1989 à 15 h 30. Cette séance aura pour but de renseigner les éventuels soumissionnaires sur le contenu de la documentation ainsi que de la procédure à suivre pour présenter une proposition de location à la Société des alcools du Québec.
La société des alcools du Québec ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Société des alcools du Québec

Appel d'offres PROJET LOCAL COMMERCIAL DOSSIER: L8932-535

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial à :
LORETTEVILLE OU À QUÉBEC
(quartier Neufchâtel)

sur le boulevard de l'Ornière entre la rue Deschamps et l'avenue Chauveau, préférablement entre le boulevard Johnny-Parent et l'avenue Chauveau.
La superficie du local devrait être d'environ 250 mètres carrés (2691 pieds carrés) préférablement sur un seul niveau et dont 72 pour cent serait aménagée en aire de vente.
Les locaux proposés, pour location, le seront selon la formule "clés en main" et devront être livrés entre le 15 mai 1990 et le 15 juin 1990.
Le document d'appel d'offres original, fourni par la Société des alcools du Québec et portant le numéro de dossier du projet, doit être complété et retourné au plus tard le 15 janvier 1990 à 10 h 30.
Le document d'appel d'offres est offert à 20 \$ la copie (non-remboursable) du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, au 905, avenue de Lorimier à Montréal. Un exemplaire peut être consulté à cette adresse.
Pour obtenir le document en question par courrier payable sur livraison, ou pour renseignements additionnels, veuillez appeler au (514) 873-6408.
Vous pouvez aussi vous procurer le document lors de la séance d'information qui se tiendra à la Société des alcools du Québec, salle de l'administration au 2e étage, au 2900 boulevard Einstein à Sainte-Foy, le 7 décembre 1989 à 14 h 30. Cette séance aura pour but de renseigner les éventuels soumissionnaires sur le contenu de la documentation ainsi que de la procédure à suivre pour présenter une proposition de location à la Société des alcools du Québec.
La société des alcools du Québec ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Société des alcools du Québec

Appel d'offres PROJET LOCAL COMMERCIAL DOSSIER: L8933-526

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial à :
QUÉBEC

sur la rue Saint-Jean entre la rue Saint-Augustin et la rue Chauveau ou sur la côte de la Fabrique entre la rue Chauveau et la rue Sainte-Famille, préférablement sur la rue Saint-Jean entre l'autoroute Dufferin-Montmorency et la rue Chauveau ou sur la rue d'Youville entre la rue d'Aiguillon et la rue Dauphine ou sur la rue des Glacis entre la rue Saint-Jean et la rue d'Aiguillon.
La superficie du local devrait être d'environ 170 mètres carrés (1830 pieds carrés) préférablement sur un seul niveau et dont 70 pour cent serait aménagée en aire de vente.
Les locaux proposés, pour location, le seront selon la formule "clés en main" et devront être livrés entre le 15 mai 1990 et le 15 juin 1990.
Le document d'appel d'offres original, fourni par la Société des alcools du Québec et portant le numéro de dossier du projet, doit être complété et retourné au plus tard le 15 janvier 1990 à 11 h 30.
Le document d'appel d'offres est offert à 20 \$ la copie (non-remboursable) du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, au 905, avenue de Lorimier à Montréal. Un exemplaire peut être consulté à cette adresse.
Pour obtenir le document en question par courrier payable sur livraison, ou pour renseignements additionnels, veuillez appeler au (514) 873-6408.
Vous pouvez aussi vous procurer le document lors de la séance d'information qui se tiendra à la Société des alcools du Québec, salle de l'administration au 2^e étage, au 2900 boulevard Einstein à Sainte-Foy, le 8 décembre 1989 à 10 h. Cette séance aura pour but de renseigner les éventuels soumissionnaires sur le contenu de la documentation ainsi que de la procédure à suivre pour présenter une proposition de location à la Société des alcools du Québec.
La société des alcools du Québec ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Une Américaine soupçonnée d'avoir aidé la guérilla

Rupture entre San Salvador et Managua

SAN SALVADOR, Salvador (AFP, Reuter, AP, NYTNS) — Pendant que son gouvernement reprenait les hostilités et faisait arrêter une Américaine dont il dit qu'elle a aidé la guérilla, le président salvadorien Alfredo Cristiani annonçait, hier, la rupture des relations diplomatiques de son pays avec le Nicaragua, accusant son voisin sandiniste d'être impliqué dans le sanglant conflit qui déchire le Salvador.

Le président nicaraguayen Daniel Ortega a aussitôt accueilli cette décision avec « joie », affirmant que le Salvador était un pays « gouverné par des délinquants internationaux, des assassins de prêtres, de religieuses, d'évêques, de syndicalistes, de policiers et d'ouvriers ».

Au cours d'une conférence de presse donnée dans la capitale San Salvador, le président Cristiani a précisé que la rupture concernait aussi bien les relations diplomatiques que commerciales et qu'il demandait une réunion du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations unies pour faire face à « l'ingérence » de Managua dans le conflit armé salvadorien.

Un avion bimoteur Cessna soi-disant chargé d'armes « en provenance de Managua », selon la version officielle salvadorienne, s'est écrasé samedi près d'Usulután (110 km au sud-est de San Salvador). Cet incident a relancé la question de l'éventuelle intervention directe du Nicaragua au Salvador aux côtés de la guérilla.

Une Américaine arrêtée

Par ailleurs, l'armée salvadorienne, accompagnée de membres de l'ambassade des États-Unis, a arrêté une Américaine à San Salvador après avoir découvert à son domicile du matériel militaire qui serait destiné à la guérilla, a annoncé le service de presse des forces armées (COPREFA).

Cette Américaine, Jennifer Jones, a été conduite au quartier général de la police et pourrait être détenue sans mandat pendant 15 jours ou expulsée vers les États-Unis, a déclaré le chef du COPREFA, le commandant Mauricio Chavez.

« 40 000 cartouches pour fusil d'assaut AK-47, 40 000 cartouches pour fusil d'assaut M-16, 400 détonateurs et d'autres matériels de guerre », ainsi que « des documents rédigés en russe », ont été saisis au domicile de Jennifer Jones dans le quartier Miravalle (nord-ouest de San Salvador), affirme le communiqué du COPREFA.

Les matériels de guerre « seraient » destinés au Front Farabundo Martí de Libération Nationale (FMLN, opposition armée), selon le COPREFA.

Jennifer Jones, dont ni l'âge ni la localité d'origine (elle serait de New York) n'ont été précisés, se trouvait au Salvador depuis plusieurs années pour organiser des voyages dans le pays de citoyens américains, notamment des sénateurs, selon le COPREFA.

Un représentant du Christian Educational Seminar, l'employeur de Mme Jones, a commenté que les accusations qui pèsent contre celle-ci sont « ridicules ». Jennifer Jones a été montrée à la télé du Nicaragua et présentée aux journalistes mais s'est abstenue de tout commentaire.

Les forces armées du Salvador, entre-temps, ont procédé à plusieurs attaques aériennes contre la guérilla près du volcan de San Salvador, à l'ouest du pays.

Selon l'armée, ces bombardements ont pour but de briser les positions détenues par le Front Farabundo Martí pour la Libération Nationale, lequel avait entrepris, le 11 novembre une vaste offensive contre le gouvernement. L'armée salvadorienne l'a, tout

compte fait, emporté sur la guérilla à cette occasion mais le chroniqueur militaire Bernard E. Trainor, du *New York Times*, écrit, aujourd'hui, que les deux parties ont commis des erreurs lourdes de sens, l'armée, notamment, ayant complètement raté une opportunité réelle de détruire complètement le cœur des rebelles qui, dit-il, en arrivent toujours à prendre l'armée par surprises, depuis dix ans.

Au Honduras, l'opposition était en avance, hier soir

TEGUCIGALPA, Honduras (d'après Reuter) — Les Honduriens élisaient un président, hier, et un décompte préliminaire indiquait que le candidat de l'opposition, Rafael Callejas, du Parti National, était en avance et ce pour la première fois depuis que le pouvoir militaire s'est récusé dans ce pays, en 1981.

Plus de deux millions d'Honduriens sur 4,4 millions étaient éligibles à voter dans les 18 départements de l'un des pays les plus pauvres de l'Amérique centrale.

Le bonheur sur 4 roues

**SPRINT
FIREFLY
SUNBIRD
CAVALIER**

Le bonheur sur 4 ans

10,9%*

JUSQU'AU 2 DÉCEMBRE.

Quel bonheur! Profitez d'un taux de crédit de 10,9%* sur une période de 4 années sur 4 de nos modèles les plus populaires: Sprint, Firefly, Sunbird et Cavalier. Seulement chez votre concessionnaire GM.

LES CONCESSIONNAIRES GM, ÇA ROULE!

*Le taux de crédit de 10,9% s'applique à tous les modèles neufs ou de démonstration 1990, 1989 et années précédentes, achetés à partir du stock d'un concessionnaire. Certains modèles ne sont pas nécessairement disponibles immédiatement à partir du stock du concessionnaire. Cette offre s'applique aux véhicules suivants: Sprint, Firefly, Cavalier, Sunbird. Offre en vigueur pour un temps limité à compter du 20 novembre 1989 pour les achats au détail seulement. Les commandes pour les parcs sont exclues. L'acheteur sera tenu de payer les taxes de vente applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport au moment de l'achat. L'offre est réservée aux acheteurs au détail admissibles qui



financent leur achat pour une durée maximale de 48 mois/minimale de 12 mois auprès de GMAC. GMAC peut exiger de verser un acompte. Toutes les demandes de crédit devront être approuvées par GMAC. Voyez un concessionnaire GM participant pour obtenir plus de renseignements sur cette offre et sur les économies que vous pourriez réaliser avec les contrats de location grâce à Location PlusSM. Renseignez-vous aussi sur notre Programme pour les diplômés universitaires et les autres offres présentement en vigueur touchant à d'autres modèles GM. Tous les détails chez votre concessionnaire GM participant.

Les conservateurs au pouvoir en Uruguay

MONTEVIDEO, Uruguay (AFP) — Le candidat du Parti Blanco (opposition, conservateur) Luis Lacalle, a remporté hier l'élection présidentielle en Uruguay, selon une estimation réalisée par un institut de sondages.

Selon cette estimation, la coalition de gauche du Front élargi (gauche communiste socialiste, indépendants et anciens terroristes Tupamaros) a gagné la mairie de Montevideo.

Au plan national, le Parti de M. Lacalle bénéficie de 38% des voix contre 31% au Parti Colorado (au pouvoir), 22% au Front élargi, et 8% au Nouvel espace (alliance entre sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens).

Dans la capitale uruguayenne,

le candidat du Front élargi, M. Tabare Vazquez, remporte la mairie avec 34% des voix contre 27% au Parti blanc et au Parti Colorado. Il devrait être le premier maire marxiste de la ville.

Les quelque 2,3 millions d'électeurs devaient désigner hier un successeur au président Julio Sanguinetti pour les cinq années à venir, 99 députés et 30 sénateurs. Dans certaines villes, comme Montevideo, les électeurs devaient également choisir un maire.

En Bref...

■ Discovery reviendrait aujourd'hui

BASE AÉRIENNE ANDREWS, Californie, É.-U. (AFP, AP) — L'atterrissage de la navette spatiale américaine Discovery qui devait avoir lieu hier soir a été reporté à cet après-midi du fait de vents trop forts, a annoncé la NASA. Des vents soufflant à 45 km/h ont en effet été enregistrés autour de la piste de la base Edwards Air Force, dans le désert Mojave, alors qu'il est estimé dangereux d'atterrir dans la nuit avec des vents supérieurs à 19 km/h. La navette a mis en orbite un satellite-espion au cours d'une mission secrète de quatre jours.

■ Morts violentes en Colombie

BOGOTA, Colombie (AFP) — Douze personnes ont été tuées au cours de divers actes de violence commis en Colombie au cours des dernières 24 heures. Au nord du pays, deux policiers et une femme ont été tués par des délinquants qui tentaient de s'emparer d'un autobus. Un troisième policier a été abattu par des inconnus également dans le nord de Bogota. Dans l'est, dix hommes armés ont tué quatre paysans. Quatre autres paysans ont été abattus par un commando de l'Armée de Libération Nationale (ELN, castriste) à La Capilla, dans le nord-ouest.

■ Le terrorisme s'affirme au Chili

SANTIAGO, Chili (d'après AFP) — Plusieurs attentats à l'explosif, qui n'ont pas été revendiqués, se sont produits dans la nuit de samedi à dimanche. Un adolescent a été tué et une femme grièvement blessée par l'un d'eux à Cajon del Maipo, à 50 à l'ouest de Santiago, et la police a affirmé avoir trouvé sur les lieux un drapeau du Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR, extrême gauche). Plusieurs attentats contre des installations électriques ont provoqué des pannes à Santiago et dans d'autres villes. Un attentat à l'explosif, ce dernier contre Radio Minería, a été revendiqué par le FPMR.

■ 118 Boliviens sont libérés

LA PAZ, Bolivie (AFP) — Quelque 118 personnes assignées à résidence depuis l'instauration de l'état de siège ont été remises en liberté, samedi en fin de soirée. A la suite du décret du président Jaime Paz Samora, dans la matinée du 15 novembre, les forces de sécurité avaient arrêté 858 personnes. Il s'agissait pour la plupart de personnes en grève de la faim pour soutenir un mouvement revendicatif d'enseignants.

■ Le prix de la tête à Noriega

PANAMA CITY, Panama (AFP) — L'opposition panaméenne a violemment protesté hier contre une déclaration des autorités, samedi, annonçant que «des têtes (de l'opposition) tomberaient aussi» si l'homme fort du Panama, le général Manuel Antonio Noriega, était éliminé. L'Alliance démocratique de l'opposition civique et le Comité panaméen des droits de l'homme ont qualifié cette déclaration de «perversion honteuse» et d'«acte de terrorisme».